

SOLAIRE THERMIQUE

Collectif



Côté technique :

- Les capteurs solaires peuvent être posés sur le toit du bâtiment (terrasse, ou incliné), ou au sol
- Surfaces : de 2 m² pour un chauffe-eau individuel à plusieurs dizaines de m² pour les gros consommateurs (piscine, hôtels...)
- Orientée le plus au sud possible
- Nécessite en général un stockage important (ballons de 50 à 100 l par m² de capteur)
- Pour l'eau chaude sanitaire, un appoint est obligatoire (chaudière ou résistance électrique)

Démarches :

- Etude de faisabilité -1 mois
- Dossier de subvention -3 à 6 mois
- Déclaration Préalable à la Mairie (ou permis de construire en fonction du projet) -1 à 2 mois
- Calculs de résistance de la charpente
- Notice de sécurité pour les Etablissements Recevant du Public (ERP)

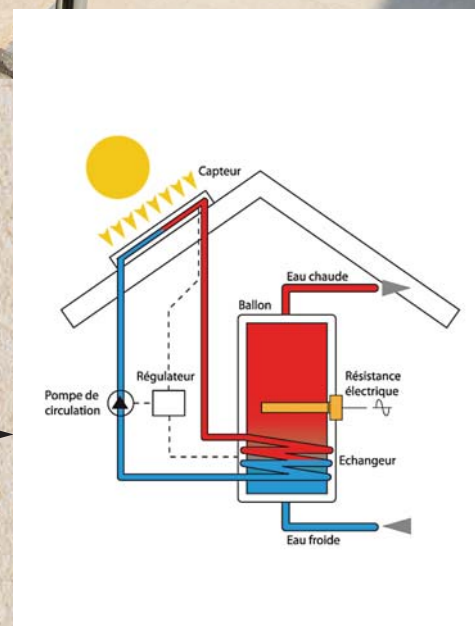
Des projets rentables grâce aux subventions

Le «fonds chaleur», géré par l'ADEME, permet d'obtenir des subventions importantes selon les critères suivants :

- Plus de 25 m² de capteurs
- Etude de faisabilité obligatoire
- La productivité des capteurs doit être supérieure à 400 kWh/m²/an
- L'installation doit être instrumentée et suivie



Les subventions peuvent être de l'ordre de 50 %, soit 500 €/m² de capteur



Les sites favorables :

- Logements collectifs
- Hébergement touristique (hôtel, camping...)
- Piscines
- Etablissements de santé, EHPAD
- Certaines industries



EX.

>>> Ex. 1 / Piscine municipale

- Chauffage de l'eau sanitaire
- Besoin annuel : 63 000 kWh
- 80 m² capteurs
- 4 000 litres de stockage
- Taux de couverture solaire : 57 %
- Apport solaire annuel : 36 000 kWh
- Coût moyen de l'installation : 70 000 €HT
- Subventions (fond chaleur) : 37 000 €
- Economies à 12 ct€/ kWh (moyenne élec 20 ans)
4 300 €/ an
- Temps de retour brut : 8 ans



>>> Ex. 2 / Maison de retraite médicalisée

- Besoin annuel : 200 000 kWh
- 180 m² capteurs
- 10 000 litres de stockage
- Taux de couverture solaire : 47 %
- Apport solaire annuel : 92 000 kWh
- Coût moyen de l'installation : 180 000 €HT
- Subvention (fond chaleur) : 94 000 €
- Economie à 8 ct€/ kWh (moyenne gaz 20 ans)
7 400 €/ an
- Temps de retour brut : 12 ans



>>> Ex. 3 / Industrie (abattoir Ussel) 2010

- Besoin annuel : 190 000 kWh
- 250 m² capteurs
- 16 000 litres de stockage
- Taux de couverture solaire : 53 %
- Apport solaire annuel : 100 000 kWh
- Coût moyen de l'installation : 235 000 €HT
- Subvention obtenue : 120 000 €
(Actuellement : 100 000 €)
- Economie à 9,5 ct€/ kWh (année 1) : 9 500 €/ an
- Temps de retour brut : 12 ans



PLUS D'INFOS :

www.ademe.fr
www.solaire-collectif.fr